

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

MINISTERE DES FORCES ARMEES



**ALLOCUTION DE MONSIEUR SIDIKI KABA, MINISTRE DES FORCES ARMEES**

**A**

**L’OCCASION DE LA 3e EDITION DE LA JOURNEE DE LA SOLIDARITE**

**Cercle Mess des officiers, colonel Emmanuel GOMIS**

**Vendredi, 27 janvier 2023**

* **Monsieur le général de corps d’armée, Chef d'Etat-major général des Armées ;**
* **Monsieur le général de corps d’armée, Haut-commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire ;**
* **Messieurs les Officiers généraux ;**
* **Monsieur le Président du Conseil d’administration de la Fondation des invalides et mutilés militaires ;**
* **Messieurs les Colonels, directeurs de service ;**
* **Monsieur le Colonel, commandant la Zone militaire n°1 ;**
* **Officiers, sous-officiers, militaires du rang, personnel civil des armées ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
* **Chers partenaires des Armées ;**
* **Honorables invités.**

 C’est avec un immense plaisir et une grande émotion que je viens présider, ce matin, la troisième édition de la Journée de solidarité, dédiée aux blessés et invalides militaires. Je rends grâce à Dieu de nous avoir accordé ce privilège, un an après la deuxième édition, célébrée ici même au Cercle Mess des officiers, colonel Emmanuel GOMIS.

 Je voudrais, à l’entame de mon propos, m’incliner pieusement devant la mémoire de nos illustres *Jambaars,* tombés aux champs d’honneur. Leurs sacrifices nous rappellent le devoir qui nous incombe de préserver la coexistence pacifique qui cimente notre Nation.

 A nos blessés et malades alités, j’exprime notre solidarité, tout en leur souhaitant un prompt rétablissement et un retour rapide à leurs fonctions et activités.

 Cette Journée de haute portée sociale, s’inscrit en droite ligne de la vision de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République et Chef suprême des Armées, qui porte une attention particulière à la condition militaire.

 Les décorations auxquelles il procède à chacune des grandes cérémonies militaires ainsi que les actes qu’il a déjà pris au profit des invalides, des blessés en opérations et des familles de militaires disparus, illustrent parfaitement sa volonté de témoigner la reconnaissance de la Nation à l’endroit des femmes et des hommes des Armées, pour leur engagement et leur sacrifice.

 A l’évidence, à ceux qui ont choisi ce métier hors norme, la Nation doit aussi leur assurer un accompagnement social adapté et renforcé.

 A ce titre, je félicite les Armées pour la pérennisation de cette activité altruiste, désormais inscrite dans l’agenda des activités majeures.

 En effet, cette journée atteste de l’importance qu’elles accordent à la dimension humaine du commandement. Il ne pouvait en être autrement, car c’est au sein de l’institution militaire où l’on retrouve ce solide ancrage aux vertus de cohésion et de camaraderie qui s’incarnent si bien dans les notions de fraternité d’armes et d’esprit de corps.

 Ces valeurs qui cimentent les relations professionnelles entre militaires, favorisent également l’épanouissement professionnel et la sécurité sociale du soldat.

* **Mesdames, Messieurs ;**
* **Honorables invités.**

 Les militaires blessés et invalides sont les témoignages les plus vivaces de la noblesse du métier militaire, mais aussi, des risques inhérents à l’engagement sacerdotal du soldat.

 Ils nous rappellent également notre incroyable faculté de résilience individuelle et collective face aux épreuves du destin. Les soutenir est une exigence humaine qui valorise, *in fine*, le dévouement et l’esprit de sacrifice.

 Au-delà de nos morts et de nos blessés, la Journée de la solidarité envoie un message fort à tous les personnels, puisqu’elle témoigne de la volonté du commandement de ne laisser personne au bord du chemin.

 Je ne doute point que cette célébration touchera profondément les militaires encore en activité, qui en tireront sans doute un supplément de force morale et de motivation dans l’exercice de leur métier si exigeant.

 C’est le lieu pour moi de magnifier les importantes réalisations sociales faites au profit des couches les plus vulnérables.

 Parmi celles-ci, on peut citer le fonctionnement effectif du centre « *Keur Jambaar Yi* », lieu de transit qui offre un environnement meilleur à l’épanouissement physique et psychologique des militaires blessés, tout en soulageant leurs familles. La dotation d’un véhicule 4X4 double cabine, à cette structure, a même permis de renforcer la mobilité des pensionnaires.

 Je suis heureux et fier du dispositif inédit d’attribution de maisons de la COMICO aux familles de militaires disparus et de terrains à usage d’habitation, aux militaires blessés en opérations intérieures, dans le site de la cité des *Jambaars*.

 La prise en charge intégrale de prothèses de membres supérieurs au profit de militaires invalides, à la suite de blessures en opérations, et le soutien régulier et multiforme apporté aux veuves et orphelins de familles militaires, constituent des mesures concrètes, prises récemment, dans le cadre de la politique sociale des Armées. Ils illustrent bien ce souci du social, indissociable de l’efficacité opérationnelle du soldat.

 Sous ce même registre, l’augmentation des pensions d’invalidité et de retraite, ainsi que l’opérationnalisation du système sécurisé de gestion des prestations médicales pour les invalides, sont autant d’acquis, traduisant incontestablement le dynamisme social des Armées.

 Dans quelques instants, devant cette audience, nous procéderont à la remise de soutiens aux structures ou organisations regroupant des cibles militaires ou leurs familles.

 Ces soutiens comprennent, entre autres, un véhicule de type VAN de dix (10) places pour « *Keur Jambaar Yi* » afin de faciliter les déplacements des pensionnaires, une maison COMICO et deux (02) terrains pour, respectivement, la famille d’un soldat décédé et dix (10) militaires blessés en opérations intérieures.

 La Fédération des groupements et associations féminines de la famille militaire du Sénégal recevra également vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA pour le financement de projets pour dix-huit (18) bureaux fédéraux.

* **Mesdames, Messieurs ;**
* **Honorables invités.**

 Pour optimiser l’action sociale avec des réalisations structurantes, soutenables, à fort impact et dans la durée, il nous faut entreprendre des efforts de maitrise qualitative et quantitative des différentes cibles.

 Aussi, convient-il de rappeler que la solidarité commence par la formation d’appartenance du blessé ou de l’invalide militaire. Ce lien affectif et émotionnel qui témoigne d’une reconnaissance mutuelle, permet à ce dernier de se réapproprier des repères sociaux et professionnels troublés par une indisponibilité prolongée.

 A ce titre, le soutien social de proximité, assuré par les Zones militaires et les corps de troupe, devra être redynamisé pour compléter l’action du commandement.

 Avec l’accompagnement de structures dédiées, il s’agira également de poursuivre la réflexion pour élargir les opportunités professionnelles ouvertes à nos blessés et invalides militaires, dans une perspective de reconversion ou de réinsertion dans la vie civile.

 Ces ambitions, nous comptons les matérialiser dans une démarche inclusive, intégrant toutes les parties prenantes, des structures du pôle social aux associations. Car comme le disait Victor Hugo dans « Les proses philosophiques », je le cite **« Le propre de la solidarité c’est de ne point admettre d’exclusion »**, fin de citation.

 Dans cette perspective, pour que nous menions à bien ces ambitions, il est essentiel que l’esprit de dialogue et de rassemblement, la recherche de l’intérêt général et une communication permanente avec la hiérarchie, guident notre conduite.

 Au-delà du seul cadre interne aux Armées, la Journée de la solidarité est aussi une expression vivace du concept Armée - Nation.

 En ce sens, elle offre l’opportunité à nos concitoyens, de manifester leur soutien de toute nature, en parfaite communion avec les Forces Armées.

 A ce titre, permettez-moi de saluer la contribution substantielle de nos fidèles et remarquables partenaires, présents ou représentés à cette cérémonie, dont le soutien précieux apporté aux œuvres sociales des Armées, dans la plus grande humilité, démontre leur sens élevé de la solidarité.

 Je voudrais donc vous exprimer ici toute la gratitude des Forces Armées, pour cet acte exemplaire de citoyenneté et de patriotisme.

 Servir, c’est donner de soi. Il ne s’agit pas de vains mots. Nos camarades auxquels nous rendons hommage par cette Journée en portent, pour certains d’entre eux, le témoignage dans leur chair.

 Il nous appartient alors de perpétuer la célébration de cette Journée. Je fais confiance aux femmes et aux hommes de notre institution pour se montrer à la hauteur de l’esprit de solidarité, si bien incarné par les Forces armées.

 **Je vous remercie de votre aimable attention.**

**« On nous tue, on ne nous déshonore pas ».**